

# Ville de Coaticook

## grille des usages principaux et des normes

	Usage dominant	Classes d'usages	Article de zonage	Zones			
				RB-322			
<b>USAGES</b>	<b>HABITATION</b>	classe A - unifamiliale		•	•		
		classe B - bifamiliale		•	•		
		classe C - trifamiliale		•	•		
		classe D - multi. (moins de 10 log.)		•[1]			
		classe E - multi. (10 log. et plus)					
		classe F - communautaire					
		classe G - mobile	art. 21.3				
	<b>COMMERCE</b>	classe A-1 spectacles, culture					
		classe A-2 bars					
		classe A-3 clubs sociaux					
		classe A-4 récréation intérieure					
		classe A-5 récré. ext. intensive	art.22.4				
		classe A-6 récré. ext. extensive					
		classe A-7 récré. ressource					
		classe A-8 arcades					
		classe A-9 caractère érotique					
		classe B-1 bureaux					
		classe B-2 services					
		classe B-3 vente au détail					
		classe C-1 hébergement					
		classe C-2 gîte du passant		•[2]	•[2]		
		classe C-3 restauration					
		classe C-4 casse-croûte					
		classe C-5 résidence de tourisme					
		classe C-6 hébergement établissement d'enseignement					
		classe D-1 poste d'essence	art.22.3, 22.8				
		classe D-2 station service	art.22.3, 22.8				
classe D-3 lave-autos		art.22.3, 22.8					
classe D-4 vente de véhicules		art.22.3, 22.8					
classe D-5 pièces et acces.		art.22.3, 22.8					
classe D-6 entretien		art.22.3, 22.8					
classe E-1 const.,terrassment							
classe E-2 vente en gros,transport							
classe E-3 para-agricole							
classe E-4 autres usages comm.							
classe E-5 mini-entrepotage							
<b>INDUSTRIE</b>	classe A						
	classe B						
	classe C						
	classe D extraction						
	classe E récupération, recy.						
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL</b>	classe A-1 services gouv.						
	classe A-2 santé,éducation						
	classe A-3 centres d'accueil						
	classe A-4 services culturels						
	classe A-5 sécurité,voirie						
	classe A-6 lieux de culte						
	classe B parcs,terrains de jeux			•			
	classe C équip. publics		•[3]				
	classe D infras.publiques		•				
<b>AGRICOLE</b>	classe A agriculture,forêt						
	classe B établissements d'élevage						
	classe C activités complé.						
	classe D formation agricole						
	classe E animaux domestiques	art. 24.4					
<b>NOR-MES</b>	<b>STRUCTURE DU BÂTIMENT</b>	isolée		•			
		jumelée			•		
		en rangée					
Notes particulières [1] limité aux habitations comportant un maximum de huit logements. [2] usage ne pouvant être exercé que dans une habitation unifamiliale. Usage assujéti aux dispositions des articles 21.2 et suivants applicables aux usages complémentaires [3] limité aux équipements liés à l'alimentation en eau potable et au traitement des eaux usées et pluviales.							

# Ville de Coaticook

## grille des usages principaux et des normes

		Article de zonage	Zones					
			RB-322					
<b>NORMES (suite)</b>	<b>IMPLANTATION</b>	marge de recul avant min. (m)	art. 6.1.12		6			
		marge de recul latérale min. (m)			2	[b]		
		somme des marges de recul latérales min. (m)			4	2		
		marge de recul arrière min. (m)			6	6		
	<b>BÂTIMENT</b>	hauteur maximale (étage)						
		hauteur minimale (étage)			2	2		
		hauteur maximale (m)				[a]		
		façade minimale (m)			7,3	7,3		
		profondeur minimale (m)			6,7	6,7		
		superficie min. au sol (m ca)			55	55		
	<b>RAPPORTS</b>	espace bâti/terrain max., bâtiment principal (%)			30	30		
		espace bâti/terrain max. bâtiment accessoire (%)			10	10		
	<b>AUTRES NORMES</b>							
<b>DIVERS</b>	<b>AMENDEMENT</b>	règl. 6-1-81 (2022), en vigueur _____ 2022			X			
	notes particulières [a] hauteur maximale mesurée depuis le point milieu: 13 mètres; hauteur maximale mesurée depuis le point bas : 16 mètres (voir définition de hauteur d'un bâtiment dans le cas d'un terrain en pente).  [b] la marge de recul est de 2 mètres pour le mur d'extérieur et de 0 mètre pour le mur mitoyen.							